

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE BLAINVILLE

PROCÈS-VERBAL d'une séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Blainville, tenue le **19 décembre 2023 à 17:30** en la Salle du conseil située au 1000, chemin du Plan-Bouchard à Blainville, à laquelle sont présents : la mairesse, M^{me} Liza Poulin, M^{mes} Nicole Ruel, Michèle Murray, Marie-Claude Collin, MM. Serge Paquette, Philippe Magnenat, Francis Allaire, Patrick Marineau, Stéphane Dufour et Jean-François Pinard, conseillers.

Assistent également à l'assemblée, Michel Dicaire-Acosta, conseiller stratégique et relations intergouvernementales et Patrick St-Amour, directeur des Services juridiques et greffier.

Madame la Mairesse ouvre et préside la séance.

**RÉSOLUTION...
2023-12-672**

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Monsieur Serge Paquette et appuyé par Madame Nicole Ruel que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que soumis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION...
2023-12-673**

**DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE
PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE DU FONDS DE LA
SÉCURITÉ ROUTIÈRE DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS
ET DE LA MOBILITÉ DURABLE
DOSSIER 7210-2023-061**

ATTENDU QUE le *Programme d'aide financière du fonds de la sécurité routière (PAFFSR)* vise à soutenir un maximum d'initiatives ou de projets de sécurité routière et d'aide aux victimes de la route;

ATTENDU QUE le projet de mise en place d'infrastructures visant à améliorer la sécurité aux abords des écoles est estimé à 650 000 \$ toutes taxes incluses, et que l'aide financière demandée est de 350 000 \$, soit le maximum établi par le programme;

ATTENDU QUE la Ville de Blainville doit autoriser le dépôt de la demande d'aide financière, confirmer sa contribution financière au projet et autoriser un(e) de ses représentant(e)s à signer cette demande.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Monsieur Stéphane Dufour et appuyé par Monsieur Patrick Marineau d'autoriser le directeur du Service du Génie ou son représentant à présenter pour et au nom de la Ville une demande d'aide financière pour la mise en place d'infrastructures visant à améliorer la sécurité aux abords des écoles dans le cadre du *Programme d'aide financière du fonds de la sécurité routière*.

QUE la Ville de Blainville confirme son engagement à faire réaliser le projet admissible selon les modalités en vigueur, reconnaissant qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

RÉSOLUTION...
2023-12-674

CLÔTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Madame Marie-Claude Collin et appuyé par Madame Michèle Murray que la séance soit levée à 17 h 32.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(S) Liza Poulin

MAIRESSE

(S) Patrick St-Amour

GREFFIER